



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école de Monnoir du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le jeudi 9 septembre 2021 à 18h30 via la plateforme TEAMS et en présentiel à la cafétéria.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Amélie Geoffrion - présidente du CÉ
- Monsieur David Jourdain - vice-président du CÉ
- Madame Véronique Moissant – secrétaire
- Madame Nathalie Lussier – enseignante
- Madame Joëlle Boulanger
- Madame Josée Drouin - parent
- Madame Amélie Portelance
- Madame Geneviève Béliveau – parent
- Madame Marceline Flavie Monkam – Parent
- Monsieur Francois Noel
- Madame Valérie Blier – parent
- Monsieur Yves Tshilenge – Parent
- Madame Kayssaven Pillay Samoo – parent
- Monsieur Guillaume Robitaille – Parent
- Madame Régine Beauchemin – Parent
- Monsieur François De Varennes – Parent
- Madame Cynthia Miller - Parent

INVITÉS :

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Mme Amélie Geoffrion se propose comme secrétaire d'assemblée, secondé par M. Jourdain.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Mme Joëlle Boulanger se propose comme secrétaire d'assemblée, secondé par Mme Geoffrion.



4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2020-09-09-CÉ-01](#)

Il est proposé par M. David Jourdain et secondé par Mme Véronique Moisan:

D'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale tenue en septembre 2020

[Résolution 2020-09-09-CÉ-02](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 septembre 2020 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M. David Jourdain et secondé par Mme Josée Drouin :

Que soit adopté le compte-rendu de l'assemblée générale tenue en septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Présentation de la direction et des membres du personnel

Madame Natacha Lareau et Madame Sophie Lambert se présentent. Mme Lareau mentionne qu'elle commence sa 4^e année comme directrice de l'école de Monnoir et Madame Lambert entame sa 2^e année à l'école comme directrice adjointe.

7. Rôle et fonction du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents

Mme Geoffrion présente les différents rôles et fonctions des divers modes de participation en tant que parents.

8. Conseil d'établissement

8.1 Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par le président d'assemblée

8.2 Adoption d'une procédure d'élection

[Résolution 2020-09-09-CÉ-03](#)

Il est proposé par Mme Boulanger et secondé par Mme Drouin :

Que soit adoptée la procédure d'élection.



8.3 Élections des nouveaux membres

Puisque 4 volontaires se sont proposés pour les quatre (4) postes vacants, aucune élection n'est nécessaire.

Madame Marceline Flavie Monkam (1 an)
Madame Joëlle Boulanger (2 ans)
Madame Josée Drouin (2 ans)
Madame Véronique Moisan (2 ans)

8.4. Élections des membres substitués

Monsieur François Noël
Madame Amélie Geoffrion

9. Organisme de participation des parents (O.P.P.)

Il n'y a pas de vote, car il n'y a aucun intérêt signifié par les parents actuellement.

10. Comité de parents

10.1 Présentation par le délégué des principaux dossiers traités par le Comité de parents lors de la dernière année

10.2 Élection du délégué et de son substitut

[Résolution 2020-09-09-CÉ-04](#)

Considérant la candidature de Véronique Moisan et de Josée Drouin.

Il est proposé par Mme Geoffrion et secondé par Mme Jourdain :

Que soit élu Véronique Moisan comme déléguée et Josée Drouin comme substitut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 Période de question

Conseil d'établissement public?

Mme Lareau informe que les conseil d'établissement sont des rencontres où le public peut être présent et poser des questions aux moments prévus à l'ordre du jour. Si les rencontres se tiennent via la plateforme TEANS, un lien sera rendu disponible.

Qu'est-ce que le comité communication?

Mme Lareau informe que le but de ce comité sera d'établir un plan de communication qui permettrait de répondre aux besoins d'informations des parents.



12. Levée de la séance

[Résolution 2020-09-09-CÉ-05](#)

Il est proposé par Mme Amélie Geoffrion et secondé par M. David Jourdain :

Que la séance soit levée à 19h04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Amélie Geoffrion
Président du CÉ

Natacha Lareau
Direction

PROJET